

SPORTS – ARTS – ÉTUDES – FORMATION

**PATINAGE ARTISTIQUE / DANSE SUR
GLACE**

Pour pouvoir bénéficier des mesures du concept, le-la jeune sportif-ve doit :

Satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)

Consacrer au minimum (Les déplacements et les compétitions ne sont pas pris en considération. Les heures reconnues sont celles qui figurent dans le plan d'entraînement présenté dans le dossier, qu'il s'agisse d'heures d'entraînement spécifique ou de condition physique):

6 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 2

- 10 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 3
- 10 heures d'entraînement hebdomadaires au post-obligatoire
- Appartenir à un club sportif et bénéficier du soutien et de l'encadrement de l'Association Romande de Patinage (ARP) et de Swiss Ice Skating (SIS)
- Participer à des compétitions de niveau régional, national et/ou international

Enseignement obligatoire (5^e à 11^e)

Toutes les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Faire partie de l'un des groupes suivants :

- **Jeunes talents locaux**
- **Cadre régional novice B**
- **Cadre régional novice A**
- **Cadre national jeunes novices**
- **Cadre national novice B**
- **Cadre national**
- **A**
- **Équipe nationale**

2. Être au bénéfice de la Talent Card de Swiss Olympic valable SOTC locale, régionale ou nationale (année en cours)

- Ou être en possession des tests suivants en fonction de l'âge des tests ARP et SIS (présenter un justificatif des tests réussis) [Voir les critères des tests ARP](#) et [des tests SIS](#)

<u>Classe</u>	<u>Tests</u>	
11e	3e SIS	ou 3e ARP
10e	4e SIS Adv.	ou 4e ARP Adv.
9e	4e SIS Basic	ou 4e ARP Basic
8e	5e SIS	ou 4e ARP Basic
7e	5e SIS	ou 5e ARP
6e	6e SIS	ou 5e ARP
5e	6e SIS	ou 6e ARP

Enseignement post-obligatoire

Toutes les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Participer à des Swiss Cup et/ou aux Championnats Suisses
2. Avoir réussi les tests suivants :
 - **Catégorie Juniors** : Test Inter-or (2^e SIS) réussi ou Inter-or Advanced (2^e SIS Advance) réussi
 - **Catégorie Mixed Age** : Test Inter-or (2^e SIS) réussi ou Inter-or Basic (2^e SIS Basic) réussi
 - **Catégorie Elites** : Test Or (1^e SIS)
- Ou être au bénéfice de la Talent Card de Swiss Olympic valable SOTC régionale ou nationale (année en cours)

Références

Attestation du club

Photocopies des licences de Swiss Ice Skating (www.swissiceskating.ch/fr) et de l'Association Romande de Patinage (www.patinageromand.ch)

Présenter un justificatif des tests réussis SIS.

Remarques

Nos critères sont en accord avec les [concepts de promotions](#) édités par les fédérations et Swiss Olympic.

Si le-la jeune sportif-ve n'est pas encore en possession d'une Talent Card, une attestation du test PISTE réussi peut être considérée provisoirement comme équivalente à la Talent Card. Si aucune Talent Card n'est obtenue durant l'année en cours, le-la sportif-ve devra être exclu-e du programme SAE à moins qu'il-elle ne remplisse d'autres critères.